
Compte-rendu du Conseil d'UFR Sciences et Techniques du 06 février 2026

Etaient présents :

M. IMHOFF Luc, Directeur de l'UFR.

Mmes BAHRAOUI Zineb - CHABANNE Delphine – COMTE Virginie – DELBANO Alexandrine – DUBOIS Clarisse – Mme LANQUETIN – Mme LE GALLET Sophie – Mme PIRIO Nadine – Sandrine POSTEC Laury – ROXIN Ana.

MM. AOUADJ Dany – M. CARDOT Hervé – BAKIR Toufik – BAO David – BARIL Jean-Luc – BENHAR Matthan – M. CARROZZA Sylvain - CAVRET Philippe – CHANVIN Léo – CHAPELAT Louis – M. CHAUSSARD Frédéric – COILLET Aurélien – COUTURE Olivier – FAUCHER Olivier – FINOT Christophe – M. FLEURAT-LESSARD Paul – M. GARDET Mathys – GOUTON Pierre – PARIS Luis – ROBERTO DA GRACA Lestat – MORAUX Thomas.

Etaient représentés :

Mme LE GALLET Sophie, procuration à Mme ARDIGO BESNARD Maria-Rosa.

M. CARLET Guido, procuration à M. CARDOT Hervé.

M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe.

M. LECLERCQ Éric, procuration à Mme LANQUETIN Sandrine.

Mme FETTOUM Thiziri, procuration à M. MORAUX Thomas

Mme JACQUOT Agathe, procuration à M. ROBERTO DA GRACA Lestat.

Etaient absents et excusés :

Mmes BRUCHOT Sandra - LOUIS Sandra – MOUTAKI Farah -

M. GOUX Philippe.

Etaient invités :

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé.

M. DEMOISSON Frédéric, présent.

M. GENTIL Christian, Directeur LIB, remplacé par M. TOGNI Olivier.

M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé.

M. HERTZ Edouard, Directeur du département de Physique, présent.

M. HIERSO Jean-Cyrille, Directeur ICMUB, excusé.

M. MASSUYEAU Gwénaél, Directeur IMB, présent.

Services centraux de l'UFR :

Mme BARDOLLET Angélique, Responsable antenne financière, excusée.

Mme DURY Pierrine, Responsable Service Scolarité, présente.

Mme LAVIER Sylvie, Secrétariat de direction de l'UFR, présente.

M. MILLARDET Jean-Baptiste, Responsable administratif de l'UFR, excusé.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 12 décembre 2025
2. Informations du Directeur
3. Election du représentant étudiant du collège des usagers
4. Questions administratives et financières
5. Questions diverses

M. Imhoff ouvre la séance à 10h22.

Après lecture des procurations, M. Imhoff demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance et rappelle que les étudiants élus suppléants peuvent-être présents et intervenir au Conseil mais qu'ils ne peuvent pas voter sauf si l'étudiant titulaire est absent.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 12 décembre 2025 :

M. Imhoff présente le compte-rendu du conseil d'UFR du 12/12/2025 au vote.

Une modification est apportée à la version transmise :

- Correction page 1 : "FLEURAT-LESSARD Paul" au lieu de "FLEURAT-LESSART Paul".

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 12/12/2025 est approuvé à l'unanimité.

Vote :

Pour 26 : – Contre : 0 – Abstention : 0

2. Informations du Directeur :

Monsieur Imhoff dresse le bilan de la Journée Porte Ouverte de l'UFR Sciences et Techniques, qui a eu lieu le 4 février 2026. Il note une baisse de fréquentation (moins de bus, ce qui peut s'expliquer par la hausse des tarifs...). Il regrette l'absence de lycéens locaux (épreuves du bac blanc de philosophie le matin même).

M. Imhoff ajoute qu'une augmentation de 8% des effectifs étudiant est à mettre en avant. Il revient également sur la problématique de la double inscription des C.P.G.E.

3. Election du représentant étudiant du collège des usagers :

Une seule candidate : Clarisse Dubois.

Après s'être présentée, le vote a lieu.

Vote :

Pour : 25 – Blanc : 1

4. Questions administratives et financières :

- **Questions administratives**

1) Amétys

Pierrine Dury rappelle, suite au courriel envoyé aux directeurs de départements et aux

responsables pédagogiques, que les demandes de modifications des modalités de contrôles de connaissances sont à transmettre avant le 20 mars 2026, sous forme de tableaux. Ces modifications seront proposées au vote en Conseil d'UFR courant avril pour que les modifications soient effectives dans Amétys avant le 7 mai 2026. Seules les modifications apportées dans le logiciel Amétys seront votées aux différentes instances de l'UBE (commission de la pédagogie du 02/06, CFVU du 16/06 et CA du 07/07/2026).

Mme Dury informe d'une nouveauté : le téléchargement des fiches synthétiques des modalités de contrôles de connaissances, pour chaque formation, qui est désormais possible dans Amétys.

2) MonMaster :

Mme Dury énonce un souci d'harmonisation des prérequis demandés aux candidats MonMaster, le ministère demande pour la campagne de recrutement 2027, un cadrage des critères généraux des candidatures (C.G.E.C.). Les responsables pédagogiques sont donc invités dès maintenant à y réfléchir.

Les critères proposés :

- Résultats académiques
- Compétences et savoir-faire
- Savoir être
- Motivations, projets
- Engagement et activité

Hervé Cardot remarque que sur Parcoursup les relevés de notes de bac sont disponibles, ce qui n'est pas le cas sur MonMaster.

Thomas Moraux s'inquiète quant à lui d'une hausse des sélections qui laisse des étudiants sans master.

Luc Imhoff y voit une complexité de mise en œuvre plutôt qu'une sélection plus drastique, et aussi le risque de davantage de recours.

Nadine Pirio explique qu'il faut d'autres critères que celui de la note car il y a des capacités d'accueil à respecter et s'interroge sur la sélection à 10 effectifs étudiants est possible.

Christophe Finot rappelle qu'il ne faut pas oublier les BUT qui veulent rentrer en master et que le recrutement est de plus en plus complexe.

Luc Imhoff précise qu'en Sciences et Techniques les étudiants sont accompagnés dans leur projet après la licence 3.

Pierrine Dury rappelle ensuite le calendrier MonMaster est ouvert depuis le 02/02/2026 en consultation pour les étudiants.

3) Parcoursup et Ecandidat

Pierrine Dury poursuit sur les candidatures, qui ont débuté sur Parcoursup depuis le 19 janvier et les paramétrages, qui sont en cours sur Ecandidats, y compris pour les nouvelles formations comme la LP IOT dont l'ouverture dépendra du nombre de candidatures et de contrats d'alternance.

Sandrine Lanquetin demande si, in fine, tous les candidats sont admis licence 1 en Sciences et Techniques.

Luc Imhoff affirme que ce sera bien le cas, tant que la capacité d'accueil n'est pas atteinte.

4) Demande d'Admission Adaptée (D.A.A.)

Pierrine Dury évoque le nouveau dispositif voté au CA UBE du 29/09/2025, qui sera mis en

place pour la prochaine rentrée, et qui permettra aux étudiants du D.U. passerelle de candidater dans les formations de l'UBE. Le D.U. passerelle concerne les étudiants "réfugiés" soit environ 60 étudiants sur l'UBE.

Pierrine Dury mentionne une commission pédagogique ou un jury d'admission, mis(e) en place avec un calendrier pour la transmission et l'examen des dossiers, calé sur les campagnes de recrutement type Parcoursup, MonMaster, Ecandidat. L'avis d'admission sera transmis au secrétariat du D.U. passerelle qui accompagnera l'étudiant jusqu'à son inscription.

Thomas Moraux s'interroge au sujet des étudiants du D.U. passerelle, qui ne seront pas admis dans une formation UBE. Comment peuvent-ils candidater ailleurs en France ?

Pierrine Dury répond que c'est déjà le travail du D.U. d'accompagner au mieux les étudiants. Luc Imhoff précise que les autres universités mettent en place des procédures identiques. Il ajoute que la maîtrise du français est demandée pour la L1 AGIL ou la L1.

5) Pégase

Pierrine Dury annonce que le comité stratégique a décidé, le 22 janvier 2026, de l'extension du périmètre actuel à une ou deux formations supplémentaires par composante, dans toutes les composantes, y compris les établissements composantes EPE (sous réserve technique), pour un passage en production sur Pégase. Le choix des formations doit se faire en fonction des fonctionnalités Pégase, qui ne seront pas toutes développées à la rentrée 2026.

Pour l'UFR Sciences et Techniques, le DU d'agrégation de Mathématiques semble le plus indiqué à passer en production totale sur Pégase, mais il reste des points à clarifier avec la Cellule Pégase.

- **Questions financières :**

1) *Avenant Convention ENSAM*

2) *Conventions SST LP BTP et Master Quesis + Convention formation PSSM + Convention formation-ERTF*

3) *Convention LP IOT entre UFR Sciences et Techniques et Lycée Eiffel*

4) *Contrat du terminal de paiement de la scolarité*

5) *Les Tarifs subventions sorties d'inventaires :*

- *Recettes : demande de l'IREM pour organiser un colloque en juin avec deux tarifs à voter : 25€ au titre de l'inscription (tarif unique) et 35€ au titre du diner de gala du jeudi 11/06/2026 soir.*

- *Dépenses : conférences des doyens d'UFR Scientifiques : 475 euros par an.*
- *4 sorties d'inventaire de l'ICMUB.*

Vote :

Pour : 26 – Contre : 0 – Abstention : 0

5. Questions diverses :

Thomas Moraux évoque les 3 suicides d'étudiants survenus depuis le 1er septembre 2025. La santé mentale devient prioritaire. C'est une réflexion à avoir au sein de l'UBE mais aussi dans chaque composante. 45% des étudiants en France ne se considèrent pas en bonne santé mentale, 50% ont des pensées suicidaires et 38% envisagent d'arrêter leurs études. Pourquoi il n'y a pas plus de formations obligatoires ?

Pierrine Dury répond que 2 journées de formations P.S.S.M. (Premiers Secours en Santé Mentale) ont été proposées aux enseignants et aux administratifs au printemps 2025. La Commission Solidaire Etudiante (C.S.E.) est très réactive sur ce sujet. Le Service de Santé Etudiant a été renforcé par des postes de médecins et un poste de psychologue et un de psychiatre. Cela se met en place petit à petit.

La formation permet non pas de soigner, mais d'accompagner la personne vers un parcours de soin adapté.

Virginie Comte complète en précisant qu'il n'y a qu'un seul organisme qui propose les formations P.S.S.M. à l'UBE donc les places sont limitées. C'est une formation qui vient d'Australie et il faut du temps pour former les formateurs. C'est une formation qui n'est pas facile. Il faut être solide. Elle permet de mettre en place une prévention et définir le rôle de la personne référente, aider l'étudiant(e) en souffrance ou en détresse. La scolarité est en première ligne.

Nadine Pirió ajoute que c'est une formation nouvelle par rapport au S.S.T. (Sauveteur Secouriste au Travail).

Pierrine Dury reprend qu'à terme il s'agira de travailler avec tous les autres organismes et service de l'UBE, notamment en interne avec le référent V.S.S (Violences Sexistes et Sexuelles).

Lestat Roberto Da Graca mentionne qu'en tant que référent V.S.S., une communication va être réalisée sur la sensibilisation en santé mentale et présentera les différents dispositifs déjà mis en place et qui sont peu connus des étudiants. Cette communication se réalisera sous forme de plaquettes et d'affiches. Il existe un n° d'appel national afin de prévenir le suicide : 3114. 12 séances de consultation par an avec un psychologue sont offertes aux étudiants.

M. Imhoff lève la séance à 11h24.